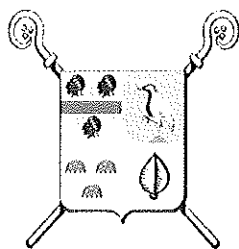


5537-ANHEE, le 18 novembre 2015



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège
Communal le 10 novembre 2015. Annexe I à la première convocation
du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil
Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la
séance publique du Conseil Communal du 25 novembre prochain : **après
le point n° 14 en séance publique :**

**à la demande de M. Claude de MONTPELLIER d'ANNEVOIE
HENNEQUIN de VILLERMONT, Conseiller communal :**

- **Marché des produits du terroir.**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil
Communal prévu le 25 novembre 2015.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal,
nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,



PIETTE